

## Extrait des délibérations du Conseil fédéral

---

Le Conseil fédéral a alloué les subventions suivantes :

1. au canton de Berne, 40 % des frais de correction du Leimbach près Frutigen (devis : fr. 90,000; maximum : fr. 36,000);
  2. au canton de Lucerne, pour travaux d'assainissement et de reboisement de la Teufimattalp-côté gauche de la vallée (devis : fr. 180,000, maximum : fr. 121,400);
  3. au canton d'Unterwald-le-haut, pour travaux de défense contre les avalanches, corrections de torrent et reboisements dans le bassin du Rufenenbach par la corporation de Lungern-Obsee (devis : fr. 95,000; maximum : fr. 65,350);
  4. au canton de Vaud, pour travaux de défense contre les avalanches et reboisement à Riondaz-Gétéillon-Poyeux, commune de Leysin (devis : fr. 210,000; maximum : fr. 134,723.25).
- 

## NOMINATIONS

---

(Du 15 septembre 1925.)

*Département des finances et des douanes.*

*Administration des douanes.*

Commis de contrôle au bureau principal des douanes Genève-gare P.V.:  
M. Arthur Conno, de Puidoux (Vaud), actuellement commis de première classe au Port-franc de Genève-Rive.

*Département de justice et police.*

*Office des assurances.*

Experts techniques de seconde classe au Bureau fédéral des assurances:  
MM. Auguste Urech, de Séon (Argovie) et Fritz Walther, de Krauchthal (Berne).

---

## Extrait des délibérations du Conseil fédéral

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1925
Année	
Anno	
Band	3
Volume	
Volume	
Heft	38
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	23.09.1925
Date	
Data	
Seite	153-153
Page	
Pagina	
Ref. No	10 084 416

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.